



PROTÉGER CEUX QUI VEILLENT AU BIEN-ÊTRE DE NOS COLLECTIVITÉS

Nous nous sommes engagés à soutenir les professionnels de la santé et des services paramédicaux, qu'ils dirigent leur propre pratique ou qu'ils travaillent au sein d'une organisation plus importante. C'est pourquoi nous leur proposons des protections et des solutions de gestion des risques complètes et flexibles pour les aider à protéger leur pratique afin qu'ils puissent continuer de prodiguer des soins exceptionnels en toute confiance.

QUI SOMMES-NOUS EN MESURE D'AIDER?

Nous soutenons toute une variété d'établissements de soins de santé grâce à notre assurance des biens et de la responsabilité civile, notamment les :

- Bureaux de dentistes
- Cliniques multidisciplinaires
- Cliniques vétérinaires
- Cliniques psychiatriques
- Cliniques de podiatrie et d'ostéopathie

Nous offrons également des protections pour les professionnels de la santé, y compris des options d'assurance contre les fautes professionnelles médicales, entre autres pour les :

- Physiothérapeutes et massothérapeutes agréés
- Orthophonistes
- Audioprothésistes et audiologistes
- Diététiciens
- Optométristes
- Ergothérapeutes et kinésiothérapeutes
- Psychologues et psychothérapeutes
- Infirmiers (autorisés, auxiliaires, praticiens)

NOS ASSURANCES SPÉCIALISÉES

Fautes professionnelles du personnel paramédical

Il s'agit d'une assurance responsabilité qui aide à couvrir les sinistres découlant d'actes de négligence, d'erreurs ou d'omissions présumés, qui pourraient avoir été commis par des professionnels de la santé offrant des services techniques, thérapeutiques, de diagnostic ou de soutien.

Maladies transmissibles

Les maladies transmissibles ne sont pas exclues de notre assurance de la responsabilité civile des entreprises.

Cyberrisques

Les établissements de soins de santé conservent des dossiers médicaux confidentiels. Une atteinte à la sécurité peut perturber la prestation des soins, donner lieu à des plaintes liées à la protection des renseignements personnels et ternir la réputation des établissements. Notre solution d'assurance des cyberrisques offre une protection étendue adaptée aux menaces changeantes et aux lois canadiennes sur la protection des renseignements personnels :

- Services Assistance Cyberrisques*, offrant un soutien de façon proactive en cas de cyberincident
- Garanties visant les pertes subies par l'assuré, notamment les garanties Frais pour répondre à un incident et Frais pour le recouvrement des données

Cyberrisques (suite)

- Garanties visant les pertes liées à l'interruption des activités, la carence des fournisseurs et l'atteinte à la réputation
- Garantie visant les poursuites judiciaires intentées par des tiers, notamment la garantie Responsabilité civile liée aux cyberrisques et à la protection des renseignements personnels
- Frais liés aux procédures réglementaires

NOS SERVICES D'ASSISTANCE

Nos services d'assistance, offerts sans frais supplémentaires, fournissent du soutien en matière de gestion des risques et d'intervention en cas d'incident.

Les services Assistance en cas de traumatisme*

offrent aux employés d'un assuré et aux membres de leur famille l'accès à des services confidentiels de counseling pour les aider à composer avec les répercussions psychologiques d'un sinistre couvert.

Les services Assistance juridique* donnent accès à une offre musclée de services de soutien juridique, y compris à une ligne téléphonique confidentielle, à l'examen et à la rédaction de documents juridiques, et à des modèles de documents juridiques personnalisables.

CE QUE DISENT NOS CLIENTS

« Ma demande d'indemnisation a été traitée assez rapidement, et l'évaluation de l'expert en sinistre a été faite en temps opportun.

Client de Northbridge, services ambulatoires d'urgence

« Des gens formidables avec qui travailler, qui peuvent agir rapidement lorsque nécessaire.

Dentiste client de Northbridge

POURQUOI CHOISIR NORTHBRIDGE?

- Chef de file fiable et stable, qui est axé sur le long terme
- Solution permettant de regrouper les assurances Biens, Automobile, Responsabilité civile, Abus, Cyberrisques, Umbrella, Administrateurs et dirigeants, et Erreurs et omissions (pour les polices admissibles)
- Professionnels de la souscription spécialisés qui ont le service à cœur
- Équipe interne de prévention offrant des programmes sur mesure de prévention des sinistres
- Séminaires spécialisés de premier plan destinés aux assurés
- Service d'indemnisation accessible en tout temps, offert par des experts en assurance des entreprises qui savent gérer les situations délicates
- Pour les petites entreprises : paiements flexibles, sans frais d'intérêt ni pénalités en cas de modification ou d'annulation d'une protection
- Northbridge est fière de redonner aux collectivités grâce à son programme *Northbridge agit*

Qui sommes-nous?

Northbridge Assurance est l'une des plus importantes sociétés d'assurance des entreprises au Canada. En étroite collaboration avec nos courtiers partenaires, et en nous appuyant sur notre expertise sectorielle approfondie, nous aidons les entreprises à exercer leurs activités de façon plus sécuritaire afin qu'elles puissent se concentrer sur les occasions à saisir plutôt que sur les risques.

Pour en savoir plus,
visitez le www.northbridgeassurance.ca
ou composez le **1-855-620-6262**.

* Les services Assistance Cyberrisques sont fournis par un prestataire de services tiers indépendant. Les services ne sont inclus dans aucune extension de garantie ni aucun avenant relatif aux cyberrisques. Le service Assistance en cas de traumatisme est fourni par des professionnels indépendants et ne comprend pas les consultations spécialisées ou à long terme. Ils ne sont pas destinés aux questions de droit criminel, de droit privé ou de droit des assurances et ne fournissent pas de représentation en cas de poursuite judiciaire. Ils ne sont pas un contrat d'assurance et ne couvrent pas les honoraires juridiques. Les services Assistance juridique sont fournis par l'intermédiaire d'ARAG Solutions juridiques inc. ou d'Assistenza International par des avocats qui sont des membres en règle du Barreau de votre province ou territoire de résidence. Veuillez consulter votre police pour obtenir des précisions. Les services ne constituent pas une police d'assurance, et certaines polices n'y sont pas admissibles. Communiquez avec nous pour en savoir plus. Northbridge Assurance et le logo Northbridge Assurance sont des marques de commerce utilisées par la Société d'assurance générale Northbridge avec l'autorisation de la Corporation financière Northbridge. Consultez la police pour connaître les conditions et les exclusions qui s'appliquent. [4025-009-ed01F | 03.2026]